COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# *Les Mutuelles de France appellent à participer à la journée d'action intersyndicale du 13 octobre 2023*

*L'intersyndicale se mobilise pour une journée nationale d'action le 13 octobre prochain « contre l'austérité, pour les salaires et pour l'égalité femmes-hommes ! ». La Fédération des mutuelles de France appelle les militants mutualistes à participer à cette journée.*

**Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024, qui doit être évoqué la semaine prochaine au parlement, est une des concrétisations de la politique d'austérité choisie par le gouvernement.** Ce PLFSS se focalise sur la baisse des dépenses, poursuit le transfert du financement de la protection sociale sur les ménages au bénéfice des entreprises. Il ne répond pas aux besoins croissants de santé et de solidarité de la population et n'enrayera en rien les crises profondes qui secouent notre système de santé depuis déjà plusieurs années.

Comme l'indique l'intersyndicale[1] dans son communiqué du 28 août dernier, « le PLF et le PLFSS, en cours de préparation, doivent être à la hauteur des enjeux de la période et de demain ». Ces futures lois de finances doivent « renforcer nos services publics, à commencer par l'hôpital, l'école, l'enseignement supérieur et la recherche ». **La meilleure répartition des richesses dont la société a besoin implique la meilleure répartition du financement de la Sécurité sociale.** C'est le moyen pour que celle-ci soit mieux en mesure de garantir à tous, partout sur le territoire, l'accès aux soins, tant médicaux, en ville et à l'hôpital, que médico-sociaux à tous les âges de la vie.

**C'est pourquoi les Mutuelles de France seront aux côtés de l'intersyndicale, le vendredi 13 octobre prochain.**

À Montreuil, le 10 octobre 2023

**Contact Presse** :
Denis QUINQUETON - denis.quinqueton@mutuelles-de-france.fr

[1] CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC, Solidaires, FSU

**À propos de la Fédération des mutuelles de France |** La FMF, présidée par Jean-Paul Benoit, regroupe 54 groupements mutualistes, dont 37 mutuelles complémentaire-santé et prévoyance ainsi que 17 unions et mutuelles. L'ensemble de ces groupements protègent 2 millions de personnes et gèrent 270 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Née en 1986 et héritière de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, la FMF est membre de la Fédération Nationale de la Mutualité Française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.